

(Article paru dans la revue *Géoéconomie*, numéro 44, hiver 2007)

## **Les mutations des marchés mondiaux du café et du cacao**

*Anna LIPCHITZ*

*Agence Française pour le Développement*

*E-Mail : [lipchitza@afd.fr](mailto:lipchitza@afd.fr)*

*Thierry POUCH*

*Sous-Direction des études économiques APCA*

*Chercheur associé, Université de Reims, Laboratoire OMI-ESSAI*

*E-Mail : [thierry.pouch@apca.chambagri.fr](mailto:thierry.pouch@apca.chambagri.fr)*

**P**artant du postulat que le libre-échange généralisé ne peut que tirer la croissance et participer de la réduction de la pauvreté, une partie de la littérature économique sur le commerce international préconise de libéraliser la totalité des échanges. L'une des limites de cette littérature réside dans la priorité qu'elle accorde à la concurrence entre pays en développement et économies industrialisées, focalisant souvent son point de vue sur le problème des distorsions de concurrence occasionnées par les politiques agricoles des seconds. En réalité, les PED ne sont pas exposés à la seule concurrence des pays du Nord, surtout sur des marchés de matières premières comme le café et le cacao. La croissance des échanges Sud-Sud masquent notamment une recomposition des performances commerciales de chacune de ces économies. Les avantages comparatifs acquis dans le passé avaient cristallisé pour un temps les parts de marché détenues par les pays du Sud producteurs de matières premières sont en train de vaciller sous le poids de nouveaux concurrents. La structure de l'offre mondiale de café et de cacao constitue une bonne illustration de cette mutation.

L'objet de cet article est de mettre au jour l'évolution des marchés du cacao et du café, deux productions dont dépendent fortement les pays africains, sud-américains et aujourd'hui asiatiques. L'offre y est abondante, induisant souvent un déséquilibre offre-demande, engendrant un affaiblissement structurel des cours préjudiciable à la plupart des producteurs. La première partie sera consacrée à un panorama des marchés mondiaux du café et du cacao. Sur longue période, peut-on déceler un renversement de la hiérarchie des pays producteurs et exportateurs de ces matières premières agricoles ? La seconde partie portera sur la dynamique des cours mondiaux du café et du cacao et sur l'amorce d'une concentration des deux marchés. La troisième partie sera donc centrée sur les stratégies possibles de renouvellement des avantages comparatifs pouvant occasionner à terme une meilleure distribution des

richesses dans les pays producteurs de ces deux matières premières agricoles, et l'amorce d'un développement durable en mesure d'instituer l'ancien principe établi en 1964 par la Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement (CNUCED), « le commerce, pas l'aide ».

### ***Un panorama des marchés mondiaux du café et du cacao***

Un examen des échanges des pays en développement montre que les produits agricoles et alimentaires occupent une place beaucoup plus modeste bien qu'encore significative comparativement au début de la période étudiée. La part des exportations agricoles et alimentaires dans les exportations totales des zones, Amérique Latine, Asie et Océanie en développement et Afrique Subsaharienne (ASS) diminue sur la totalité de la période. Il faut y voir d'une part la traduction de l'effort d'industrialisation de certains pays composant cette zone, induisant une ré-allocation des facteurs de production vers le secteur industriel et la production de produits manufacturés et d'autre part un redéploiement des avantages comparatifs induisant à son tour un nouveau mode d'insertion dans la Division Internationale du Travail. À y regarder de plus près, certaines économies asiatiques, parmi les moins développées, ont enclenché un processus de production de café, porteur d'un potentiel concurrentiel limitant les parts de marché des producteurs traditionnels. La part des exportations de produits agricoles et alimentaires dans les exportations totales des trois zones demeure suffisamment élevée, notamment pour l'ASS et l'Amérique Latine, pour inciter à approfondir l'examen relatif à l'insertion des pays composant ces zones dans les échanges mondiaux de marchandises. L'approfondissement était d'autant plus intéressant à réaliser que la perte relative de la part des produits agricoles dans les exportations totales de l'Asie en développement masquait des disparités entre les produits.

### **Marché et échanges mondiaux de cacao**

Le cas du cacao constitue justement une illustration de l'éventail des productions à partir desquelles l'Asie en développement rivalise avec les producteurs africains ou sud-américains. Au préalable, le poids respectif de chacune dans les productions mondiales du café et du cacao doit être mesuré. La production mondiale de cacao (fèves de cacao, de fèves sèches et de fèves vertes), était, en 1970 de 6,7 millions de tonnes. La part de l'ASS atteignait 21%, contre 7,2% pour l'Amérique Latine et 43,2% pour l'Asie en développement. Ces chiffres globaux dissimulaient toutefois des contrastes importants entre les zones de production. En

1970, le principal producteur de fèves de cacao (1,4 million de tonnes produite dans le monde, soit 21% de la production totale de cacao, toutes fèves confondues) était le Ghana (26%), suivi par le Nigeria (19,7%). En revanche, le principal producteur de fèves sèches était la Chine, avec 2,7 millions de tonnes, soit près de 60% d'une production mondiale de fèves sèches qui avoisinait les 4,6 millions de tonnes. Enfin, la production de fèves vertes, bien inférieure aux deux précédentes puisqu'elle n'était en 1970 de 0,7 million de tonnes, était essentiellement réalisée par la Turquie et la Bolivie. La hiérarchie des principaux producteurs de cacao ne connaît aucune modification jusqu'à la fin de la décennie quatre-vingt. La répartition s'est maintenue autour d'une ligne de partage 20-40% de la production mondiale entre l'ASS et l'Asie en développement. Mais à partir de 1991, une rupture s'opère en faveur de l'ASS dont la production est parfois équivalente à celle de l'Asie en développement. Elle occupe le rang de premier producteur mondial de cacao en 2000 et 2003.

TABLEAU 1  
Partis des exportations agricoles et alimentaires dans les exportations totales (en %)

	1967	1970	1980	1990	2000	2001	2002
<b>Amérique Latine (1)</b>	48.8	50.1	34.9	29.5	16.8	18.4	18.3
<b>Asie Océanie en développement (2)</b>	61.8	59.7	41.3	26.6	8.7	8.5	8.3
<b>Afrique sub-saharienne (3)</b>	50.0	49.5	23.5	24.2	18.1	18.0	21.2

(1) Amérique Latine : Mexique, Brésil, Venezuela, Equateur, Argentine, Chili, Colombie, Pérou, autres

(2) Asie et Océanie en développement : Malaisie, Philippines, Thaïlande, Pakistan, Brunéi, autres Asie et Océanie (sauf Australie et Nouvelle-Zélande), Cambodge, Laos et Vietnam

(3) Afrique sub-saharienne : Union sud-africaine, Nigeria, Gabon, autres

Source : CEPIL, CHELEM, calculs des auteurs

Parmi les pays qui occupent des positions élevées dans la hiérarchie des producteurs de cacao, on trouve en 2003 la Côte d'Ivoire (1,2 million de tonnes, 37% du total mondial), dont l'essor commence au milieu de la décennie quatre-vingt (0,6 million de tonnes de fèves de cacao produites contre 179 en 1970), le Ghana qui, avec 0,5 million de tonnes, figure au deuxième rang mondial, suivi par l'Indonésie (0,4) et le Nigeria (0,4 en 2003). Quant à l'Amérique du Sud, elle a stabilisé sa position sur toute la période autour de 7-8 millions de tonnes, avec une poussée à 10-12 entre 1980 et 1992. Dans cette zone, le Brésil, qui produisait autant que la Côte d'Ivoire en 1970, 0,2 million de tonnes, faisant encore jeu égal avec elle jusqu'en 1983, amorce un processus de dégagement de cette production à partir du milieu de

la décennie quatre-vingt-dix, pour ne produire plus que 0,1 million de tonnes en 2003<sup>1</sup>. L'exemple du Brésil montre que le processus de formation des avantages comparatifs peut se transformer au cours du temps, ce pays ayant plutôt misé par la suite sur des productions plus élaborées comme l'alimentation pour animaux, la viande de volailles dont il est désormais un des premiers producteurs mondiaux .

Les exportations mondiales en valeur de fèves de cacao ont connu une rapide progression entre 1970 et 1979, passant de 0,9 à 3,1 milliards de dollars. Depuis cette date, les exportations de fèves de cacao en valeur ont toujours oscillé entre 2,8 et 3,9 milliards de dollars. En volume, elles avaient plutôt tendance à stagner, voire régresser, de 1,1 à 0,9 million de tonnes. Il faut attendre 1996 pour que le seuil des deux millions de tonnes exportées dans le monde soit franchi. Entre 1996 et 2002, les exportations mondiales ont atteint 2,4 millions de tonnes. Tant en valeur qu'en volume, l'ASS est restée sur toute la période le premier exportateur mondial de fèves de cacao, y compris pour les fèves vertes et dans une moindre mesure pour les fèves sèches, domaine dans lequel l'Asie en développement l'a supplanté à partir de 1978 (tableau 2). En 2002, l'ASS représentait près de 54% des exportations mondiales de cacao en volume, toutes fèves confondues, loin devant l'Asie en développement, 14%, et l'Amérique du Sud, 2%.

### Marché et échanges mondiaux de café<sup>2</sup>

La hiérarchie des producteurs de café apparaît différente de celle ayant trait au cacao. Dans ce secteur, l'Amérique du Sud détient une position dominante, même si, durant les années soixante-dix, les écarts de production sont assez resserrés entre les trois grandes zones de production. La production de café était en 1970 de 3,8 millions de tonnes, de plus de 4 millions durant toutes les années suivantes, avant de franchir le seuil des 6 millions de tonnes en 1990 et atteindre les 8,5 millions en 2002, et 7,8 en 2003. Selon l'Organisation internationale du café (OIC), la production de cette denrée est, depuis six ans, pléthorique au point de déprimer les cours face à une demande mondiale qui peine à se redresser<sup>3</sup>. En l'espace de trente cinq ans, l'offre mondiale de café a doublé, passant de 4,6 millions de tonnes en 1975 à près de 8 en 2003, selon la FAO.

---

<sup>1</sup> Ce constat se vérifie également pour la production de fèves sèches, que le Brésil ne produit pratiquement plus, ou très faiblement (73 000 tonnes en 1970 contre 10 000 tonnes en 2003).

<sup>2</sup> Dans tout ce qui suit, il s'agira du café vert.

<sup>3</sup> Cyclope [2004], *Les marchés mondiaux*, éditions Economica.

TABLEAU 2  
Exportations de fèves de cacao (en % du total en volume)

	1970	1980	1990	2000	2001	2002
<b>Afrique sub-saharienne</b>	67.0	61.0	52.1	54.7	58.1	53.5
<b>Am. du Sud</b>	12.9	11.5	8.5	1.8	2.2	2.1
<b>Asie en développement</b>	3.0	6.2	25.4	11.8	13.3	14.4
<b>Autres</b>	17.1	21.3	14.0	31.7	26.4	30
<b>Monde</b>	100	100	100	100	100	100

*Source : FAO, calculs des auteurs*

Entre 1970 et 1991, la hiérarchie des producteurs de café n'enregistre aucun changement majeur. L'Amérique du Sud demeure, depuis plus de trente ans, le premier producteur mondial de café, devançant l'ASS et l'Asie en développement. Elle représentait 38% de l'offre mondiale en 1970, contre 33,6 pour l'ASS et 8,7 pour l'Asie en développement. Le seul fait marquant de la fin de période, est que l'Asie a rattrapé puis dépassé l'ASS. En 1990, le différentiel de production entre ces deux zones se resserrent, puisque l'Asie représentait 14,3% de la production mondiale et l'ASS 20,6%. En 2003, les poids respectifs de chacune des trois zones étudiées ici sont les suivants : 38,6% pour l'Amérique du Sud, 26,2% pour l'Asie en développement et 12,7 pour l'ASS. Un indice permet de prendre la mesure de ce rattrapage de l'Asie en développement sur l'ASS est la superficie cultivée consacrée au café. Cette superficie était, en 1970, très faible en Asie (560 000 hectares), au regard des deux autres zones (3,8 millions en Amérique du Sud et 3 millions en ASS). En trente ans, l'ASS va perdre plus d'un million d'hectares consacrés à la culture du café, alors que les surfaces ont augmenté en Amérique du Sud et surtout en Asie en développement, passant à 2,2 millions d'hectares en 2003. L'ASS enregistre bien un recul prononcé de ses performances en matière de production de café. En 1970, le Brésil était le premier producteur mondial de café, position dans laquelle il va s'installer durablement, puisqu'en 2003, il demeure le principal offreur de café, avec 25,3% de la production mondiale. En 2004, sa part dans la production mondiale avait même atteint 36%. Il est suivi par la Colombie et l'Indonésie avec 9% de la production mondiale chacun. Mais le fait significatif de l'évolution de la production mondiale de café réside dans la montée en puissance du Vietnam qui, ne produisant pratiquement rien en 1961 (à peine 0,1% de l'offre mondiale), fournissait en 2003 10% de la production mondiale de café avec près de 0,8 million de tonnes. En 2004, le Vietnam s'est hissé au rang de second producteur mondial de café, supplantant la Colombie, avec 12% de l'offre mondiale, contre 9% pour la Colombie.

Si l'on observe maintenant les flux commerciaux mondiaux de café, ils ont connu une progression régulière, passant de 2,7 millions de tonnes échangées en 1961 à 5,4 millions en 2002, soit une progression de 103% en quarante ans. En 1961, les exportations brésiliennes représentaient 37,3% des exportations mondiales en volume de café, et 38% en valeur. Quarante ans après, la part du Brésil était tombée à 28,2% en volume et à 23 en valeur. Ce recul relatif de la position du Brésil sur les marchés mondiaux est imputable à la montée du Vietnam qui, en accroissant fortement sa production de café à partir du début de la décennie quatre-vingt-dix, s'est hissé au rang d'économie exportatrice de café, au point d'occuper, si l'on retient les volumes exportés, le deuxième rang, devant la Colombie désormais rétrogradée au troisième rang. Le Vietnam représentait en 2003 16% des exportations mondiales en volume (6,3% en valeur), contre 11% pour la Colombie (15,3% en valeur).

L'insertion de l'économie vietnamienne dans les échanges mondiaux de café est la résultante d'une ouverture croissante de ce pays à la suite de l'effondrement du COMECON, notamment sur la région asiatique et les États-Unis. Le Vietnam a été incité à diversifier ses pôles de compétitivité, même si la structure de son commerce extérieur demeure largement dominée par le pétrole brut, les produits du textile, de la mer, les chaussures et le riz<sup>4</sup>. Mais le Vietnam est exposé du coup aux fluctuations des prix des matières premières agricoles.

### ***Des cours de café et de cacao orientés à la baisse***

Tout d'abord, l'offre agricole connaît des évolutions cycliques : l'alternance de bonnes et de mauvaises récoltes est caractéristique d'arbres comme le cacaoyer ou le caféier. Elle rend les cours très erratiques (graphiques 1 et 2). La confrontation entre une offre fluctuante et une demande rigide ainsi que l'existence d'un délai entre décision de production et production effective induisent un caractère cyclique aux prix de marché du cacao<sup>5</sup> et du café<sup>6</sup>. Les prix élevés incitent les producteurs à planter. La production augmente avec un certain retard et devient excédentaire, impliquant une baisse des prix, amplifiée par la rigidité de la demande. Les producteurs limitent leur offre pour la période suivante. La rigidité de la demande provoque alors une hausse des prix. Ces fluctuations ont pour origine les erreurs

---

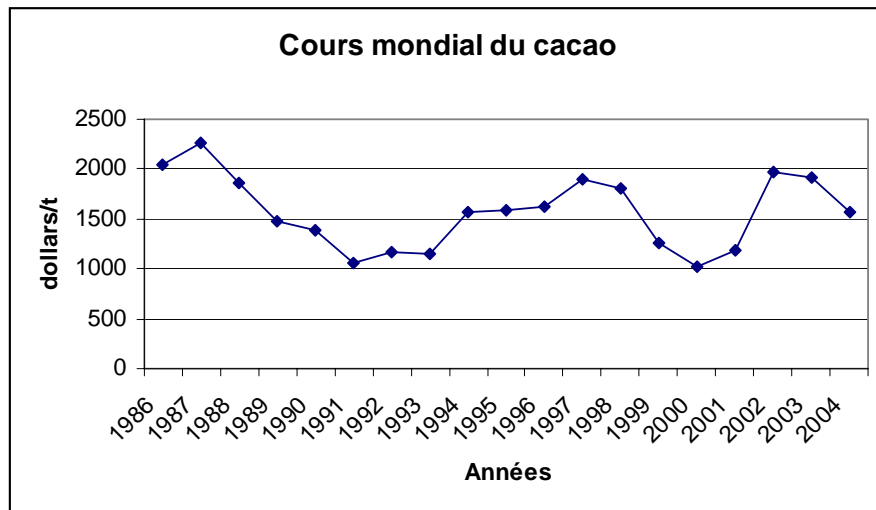
<sup>4</sup> Lire Lavigne M. [1999], *Économie du Vietnam. Réforme, ouverture, développement*, éditions L'Harmattan, ainsi que Le Van C., Mazier J. (éds.) [1998], *L'économie vietnamienne en transition. Les facteurs de la réussite*, éditions L'Harmattan.

<sup>5</sup> Les prix du cacao sont déterminés sur les bourses de Londres (London International Financial Futures and Options Exchange, LIFFE) et de New York (New York Board of Trade, NYBOT).

<sup>6</sup> Les prix du café sont déterminés selon deux marchés à terme : Londres et New York, suivant les variétés et qualités de café (Londres pour le Robusta et New York pour l'Arabica). Les données ici sont celles de l'OIC, fournissant un prix composite.

d'anticipation des prix futurs. Etant donné le délai existant entre la décision de produire et la mise sur le marché des produits, les producteurs sont obligés d'anticiper les prix. Les anticipations des producteurs sont naïves, c'est-à-dire que les producteurs fondent leurs anticipations sur les prix constatés durant les période précédente. L'accumulation du capital, qui aurait pu permettre de contrer les cycles (par exemple augmenter la production de façon contra-cyclique en investissant en période de prix déprimés), reste difficile pour des producteurs proches du seuil de subsistance lorsque les prix sont bas. Des accords internationaux ont tenté de limiter ces fluctuations, mais ils se sont révélés la majeure partie du temps inefficaces.

**GRAPHIQUE 1**

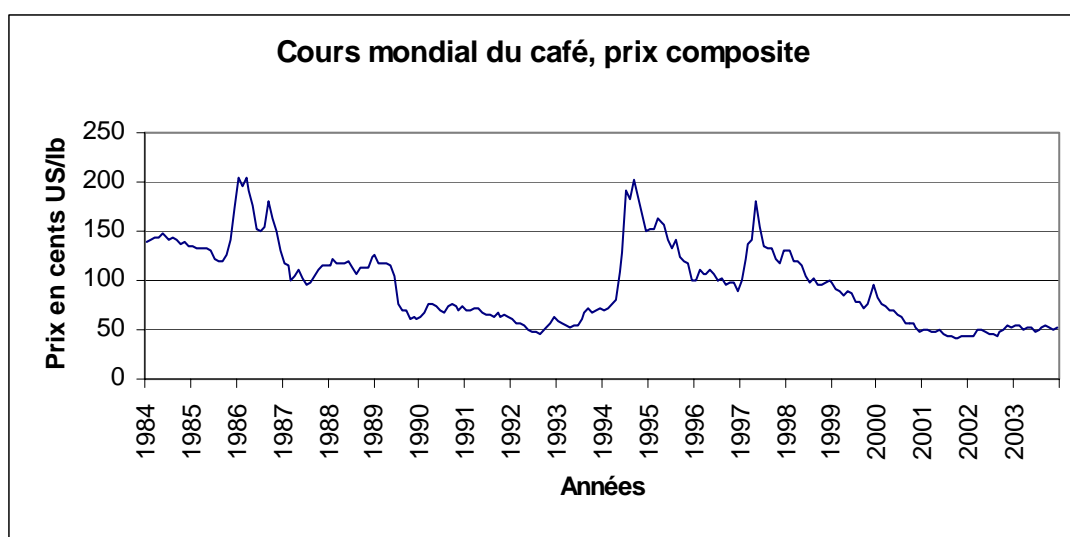


Source : Datastream

D'après la lecture des deux graphiques, il apparaît que les cours du café et du cacao ont connu des baisses récentes. Les raisons de la baisse actuelle des cours peuvent être expliquées par des périodes successives de surproduction, la mise sur le marché des stocks perturbant les cours et obstruant toute éventuelle remontée des prix. Pour le cacao, ces stocks datent des années 1980, et s'élèvent aujourd'hui à plus de 1 million de tonnes, soit 44,7% de la demande mondiale annuelle. Un abandon des mécanismes d'intervention, une amélioration de la productivité des producteurs avec un développement de la mécanisation, des méthodes de production intensive, l'arrivée de nouveaux acteurs surtout sensible pour le café avec le Vietnam, la diminution de la demande mondiale, expliquent cette tendance baissière. Pour le café, la baisse de la consommation en Europe et aux États-Unis compense difficilement les perspectives de progression offertes par de nouveaux marchés (Russie, Asie). En revanche, la

demande de cacao est très dynamique pour les pays traditionnellement consommateurs (Royaume-Uni, Suisse, Allemagne, États-Unis). La législation sur le beurre de cacao devrait cependant amener un léger affaiblissement de la demande en cacao en Europe. En effet, l'harmonisation du marché européen du chocolat réalisée en mars 2000 permet désormais l'utilisation des graisses végétales autres que le beurre de cacao dans la fabrication du chocolat à la limite de 5%. Sept pays de l'Union représentant 71% de la production du chocolat interdisaient les substituts, trois autres les autorisaient et quatre les utilisaient déjà sans permission. Certains organismes estiment les pays producteurs de cacao verront chuter leurs revenus d'exportation du cacao de 12 à 20% à la suite de cette mesure. Pour les industries chocolatières, les coûts pourraient se réduire de 1 à 2%. Le marché américain devrait continuer à progresser et la faible consommation de cacao sur le marché asiatique laisse espérer d'importantes marges de progression. Une concentration en aval pourrait constituer une explication à cette baisse des prix à la production. Des études ont montré que la position dominante des compagnies internationales leur permet d'être *price maker*<sup>7</sup>.

GRAPHIQUE 2



Source : Datastream

Le marché du cacao, par exemple, est caractérisé par une forte concentration. Cinq entreprises commandent 80 % du cacao commercialisé, cinq compagnies représentent 70% de la transformation du cacao et six multinationales du chocolat contrôlent 80% du marché du

<sup>7</sup> Se reporter à Morrisset J. [1997], « Unfair trade ? Empirical evidence in world commodity markets over the past 25 years », *The World Bank Policy Research Review*, volume 6, number 3, p. 503-526.



chocolat. La concentration s'étend de plus en plus : l'amont est de plus en plus intégré (absorption ou élimination des petits exportateurs, traitants et intermédiaires) pour sécuriser les approvisionnements. Sur six multinationales du chocolat, trois sont américaines : Hershey, Mars, Philip Morris (Kraft-Jacobs-Suchard-Côte d'Or) et trois sont européennes : Nestlé (Suisse), Cadbury-Schweppes (Royaume-Uni) et Ferrero (Italie). Le comportement de ces acteurs de l'aval est souvent critiqué car ils pourraient agir en tant qu'oligopsonne, et exercer une pression sur les prix d'amont en rationnant leur demande, comprimant les prix à la production.

La dépression des prix à la production s'accompagne d'une augmentation des prix à la consommation. En effet, le prix du cacao a diminué de 3,5% par an en moyenne depuis 1980, alors que le prix au détail en France a connu une augmentation annuelle de 2,7%. En 2001, plus de 70% du prix français d'une tablette de chocolat noir à 61% de cacao rémunèrent les charges des chocolatiers et des distributeurs. 6% revenant au producteur ivoirien. Il conviendrait d'étudier les causes de ces divergences d'évolutions entre prix à la consommation et prix de la matière première. Plusieurs études ont été réalisées sur ce sujet, mais affirmer une mauvaise transmission des prix entre l'amont et l'aval est erroné. Les variations des prix de marché mondiaux semblent en effet transmises aux marchés domestiques, que ce soit à la hausse ou à la baisse surtout après la libéralisation de leurs marchés dans les pays producteurs<sup>8</sup>.

Concernant ce problème de divergence d'évolution entre prix à la consommation et prix à la production, il s'agit de distinguer l'augmentation des marges prélevées par les intermédiaires de la diminution de la part de la matière première dans le prix du produit final. Le consommateur possède désormais une expérience de consommation, qui le rend plus exigeant quant aux produits finis. Le poids de la matière première agricole reculant dans ces produits de plus en plus élaborés, le prix final évolue en fonction du prix de la matière première mais également en fonction du prix des autres charges telles que le transport, le conditionnement, le salaire, le marketing, la R-D. La divergence observée pourrait être la conséquence d'une diminution de l'influence de la part de la matière première agricole,

---

<sup>8</sup> Shepherd B. [2004], « Trade and Market in a Liberalised Commodity Market, Preliminary Results for Coffee », *Groupe Économie Mondiale*, Sciences Po., <http://www.unifi.it/eaee/cpapers/14%20Shepherd.pdf> et Krivosos E. [2004], « The impact of coffee market reforms on producer prices and price transmission », *World Bank Policy Research, Working Paper 3358*, July. Pour une approche plus générale, on pourra également consulter Saadi H. [2005], *L'économie des matières premières*, éditions L'Harmattan, coll. « L'esprit économique ».

résultant de l'augmentation du prix des autres consommations intermédiaires par rapport aux prix agricoles<sup>9</sup>.

#### ENCADRÉ 1

*Les marchés à terme sont souvent appréhendés comme des amplificateurs de la volatilité des prix des matières premières sur les marchés au comptant. Néanmoins, il semblerait que les marchés à terme n'accroissent pas la volatilité des prix sur le marché au comptant, et même ils la réduiraient. L'amplitude des fluctuations de prix des marchés à terme n'est pas supérieure à celles des prix du marché au comptant. Les prix au comptant se modifient plus fréquemment quand il existe des marchés et des transactions à terme, grâce à une meilleure transmission de l'information. Il a été établi que les marchés à terme atténuent l'amplitude des fluctuations des cours et réduisent la variabilité des prix du marché au comptant. Nonobstant, les marchés à terme n'ont pas comme objectif principal la réduction de l'amplitude des fluctuations des cours, mais la protection des opérateurs contre le risque-prix<sup>10</sup>.*

### ***Les conséquences pour les pays spécialisés***

Pour certains pays, la culture de café constitue l'essentiel des recettes d'exportation. Les économies de l'Ouganda, du Burundi, du Rwanda et de l'Éthiopie dépendent largement des exportations de café. Le Burundi dépend pour environ 80% de ses recettes d'exportations du café, le Rwanda pour 15%, et l'Éthiopie à près de 25%. Par comparaison, pour le Brésil et la Colombie, les deux plus gros producteurs mondiaux, ces recettes représentent moins de 10% de leurs recettes d'exportations. L'ASS, dans sa globalité, reste peu dépendante du café qui représentait 9% de ses exportations en 1979. Cette part se fixe désormais à 0,5%. De même, le cacao constitue une recette d'exportation relativement peu importante pour l'ensemble de la zone. Les revenus issus de cette culture constituaient 6% des exportations totales de l'Afrique Subsaharienne en 1961 et cette part est désormais réduite à 1,5%. Cependant, cette part peut être beaucoup plus importante pour des pays vivant principalement de cette culture. Les revenus des ventes de cacao comptent pour 20% des revenus à l'exportation totaux de la Côte-d'Ivoire et fait vivre 40% de la population de la Côte d'Ivoire. Cette part est assez stable, comparée à celle du Ghana, pour lequel le cacao représentait près de 60% des revenus de biens et services, et qui est en forte régression depuis 1984.

### **Des exportations destinées à l'UE**

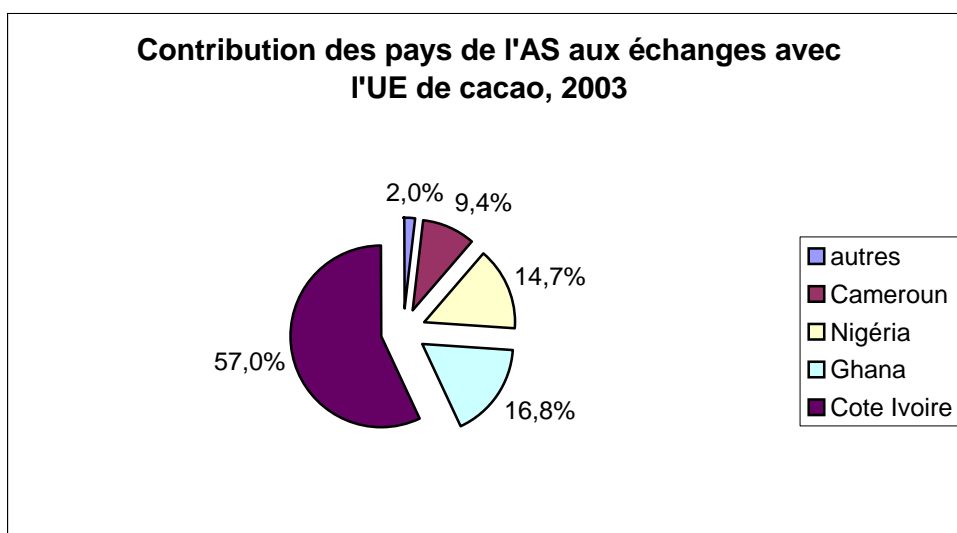
L'ASS a toujours été un partenaire commercial important pour approvisionner l'UE en fèves de cacao (graphique 3). En 2002, 86% des importations de cacao de l'UE proviennent

<sup>9</sup> Cf. Ponte S. [2001], « Coffee markets in East Africa : Local responses to global challenges or global responses to local challenges? », *Centre for Development Research, Working Paper 01.5*.

<sup>10</sup> Cox J.C. [1976], « Futures Trading and Market Information » *Journal of Political Economy*, December, pp.1215-1237, ainsi que Lautier D., Siméon Y. [2004], « La volatilité des prix des matières premières », *Revue d'économie financière*, numéro 74, avril, p. 29-69.

de l'ASS. La Côte d'Ivoire fournit la majorité du cacao échangé avec l'UE (57%). Viennent ensuite le Ghana et le Nigeria (16,8 et 14,7%), puis le Cameroun. Les flux de cacao exportés de ces pays vers l'UE et leur répartition entre les différents producteurs ont peu évolué ces dernières années.

**GRAPHIQUE 3**

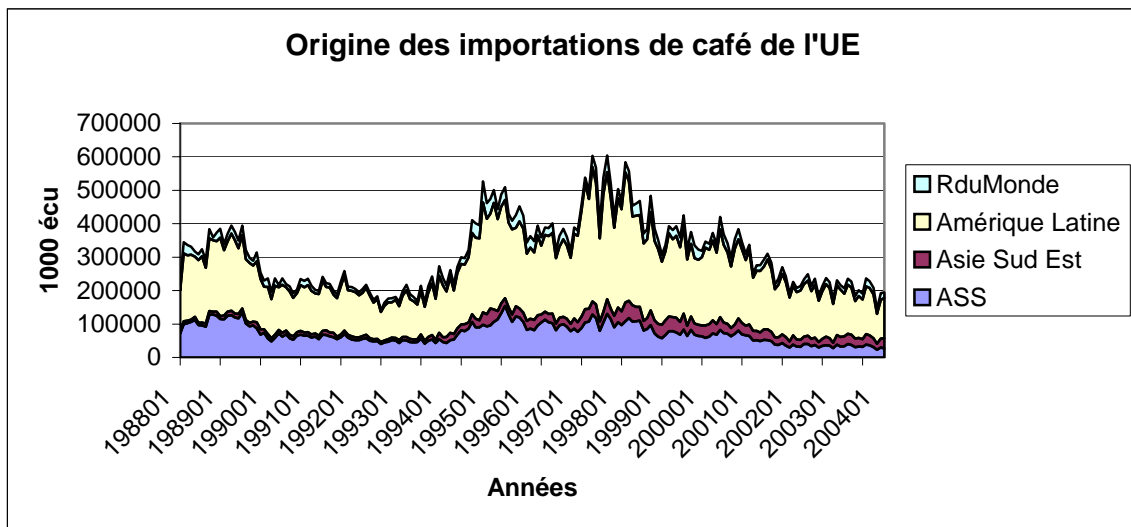


Source : Eurostat

Pour le café, la situation de dépendance de l'ASS envers l'UE est de même nature. Les exportations de café à destination de l'UE constituent 73% des exportations de l'ASS. L'UE apparaît de moins en moins dépendante de l'ASS pour son approvisionnement en café. Ses partenaires restent essentiellement le Brésil et la Colombie. En Asie du Sud-Est, le Vietnam est devenu un acteur important, après s'être orienté vers la culture intensive de café (graphique 4). Ses exportations ont connu une croissance exponentielle à partir de 1994/1995. Mais la demande de café de l'Union européenne diminue depuis 1998. Tous les partenaires semblent en pâtir. En 2002, 15% des importations de l'UE en café provenait de l'ASS contre 31% en 1998. La part du marché européen détenu par l'ASS a diminué (près de -1% par an). Les producteurs de café sont plus diversifiés que dans le cas du cacao : l'Ouganda et l'Ethiopie sont les pays les plus importants en terme d'échanges de café (responsables à 21% et 20,7% des échanges de l'UE avec l'ASS), devant le Kenya et la Côte d'Ivoire (16,1% et 12,1%) (graphique 5). L'Ouganda, l'Ethiopie et le Kenya ont bénéficié dans l'UE de parts de marché à peu près constantes dans le temps, alors que les importations de café de l'UE provenant de la Côte d'Ivoire ont diminué. En 1988, 9% des importations européennes étaient

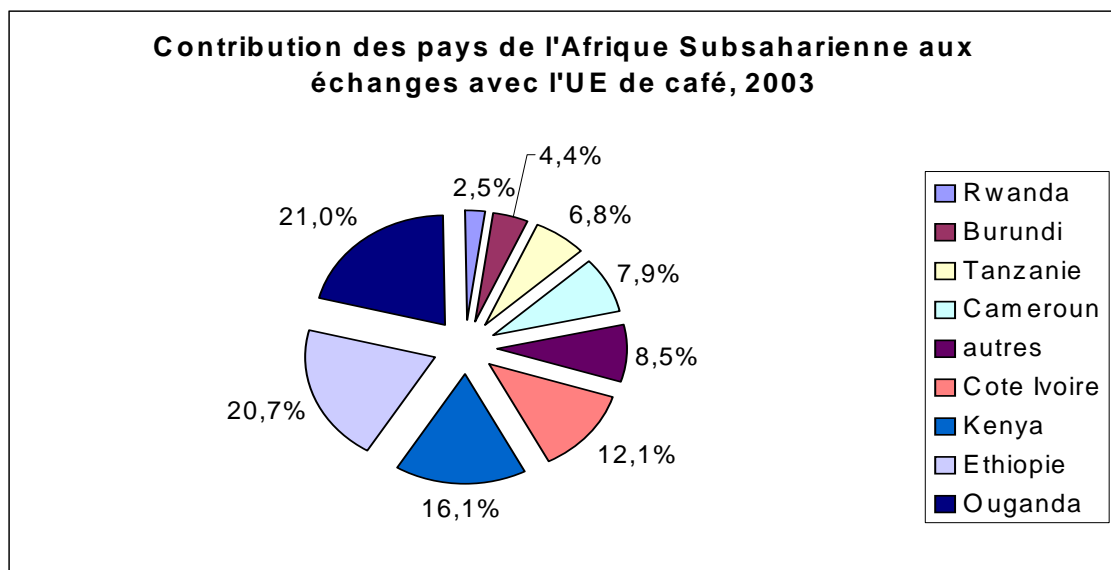
originaires de Côte d'Ivoire, en 2003, elles ne s'élevaient plus qu'à 2%. Dès lors que les recettes d'exportations reposent principalement sur un faible nombre de produits de base (comme c'est le cas pour certains exportateurs de café et de cacao), l'incidence économique de la variabilité des cours ou des récoltes et de leur baisse structurelle ne peut être qu'importante. La situation apparaît plus préoccupante pour le café, étant donné les perspectives de prix durablement bas et le haut degré de spécialisation des pays producteurs.

GRAPHIQUE 4



Source : Eurostat

GRAPHIQUE 5



Source : Eurostat

### Les mesures d'adaptation aux fluctuations des prix

On distinguera ici trois sortes de fluctuations des prix selon les échelles de temps considérées, et on proposera donc trois séries de mesures pour y remédier : les fluctuations des prix à court terme, la baisse durable des prix par rapport à leur tendance de long terme, la tendance des prix à long terme. Parmi les mesures à prendre : le contingentement de l'offre, grâce à des quotas de production ou d'exportation, des stocks régulateurs, des soutiens des prix et des revenus aux agriculteurs ou des protections aux frontières. Un système d'accord de stabilisation pour les produits de base fut mis en place dans les années 1970<sup>11</sup>. Plusieurs organisations internationales de produits de base ont alors vu le jour (cacao avec l'OICC<sup>12</sup>, caoutchouc, bois, jute, café avec l'OIC<sup>13</sup>). Ce système permettait de stabiliser les recettes d'exportation des pays producteurs de matières premières (stocks régulateurs pour le cacao et quotas pour le café), mais est entré en crise à cause d'une application imparfaite des différentes clauses économiques. Les contributions des pays étaient irrégulières et l'opacité des mécanismes n'inspirait plus confiance.

Les accords pour les produits de base ont ensuite été réactivés en 1976, lors de la conférence de Nairobi, adoptant l'idée de stocks internationaux par produit, de fonds commun pour les financer, d'engagements commerciaux multilatéraux, de systèmes de financements compensatoires et de développement de la transformation dans les pays producteurs. Cependant, les accords internationaux ont échoué : seuls les deux premiers points ont été inscrits dans une résolution. Les mécanismes de régulation ont également échoué, du fait de la confusion entre les objectifs de stabilisation des prix et ceux de soutien des prix. L'importance des stocks et le comportement *free rider* de quelques pays nouvellement producteurs n'ont pas facilité le fonctionnement de ces mécanismes. Ces accords ont eu comme résultat d'endetter les États en sous-estimant la durabilité des baisses de prix mondiaux et le caractère structurel de la baisse des cours. Il leur a également été reproché de limiter la concurrence au sein des filières et d'en freiner la modernisation. De tels mécanismes relativement rigides aboutissaient à des prix anormalement élevés et empêchaient la transmission des gains de productivité vers l'aval de la filière. Cette volonté interventionniste de stabilisation des marchés a été remise en cause à la suite d'une libéralisation des politiques et pratiques commerciales. Durant la décennie quatre-vingt, les pays producteurs se sont en effet engagés dans un processus de

---

<sup>11</sup> Résolution 3201 et 3202 de l'Assemblée Générale des Nations Unies du 01/05/1974, et résolution 93 (IV) de la conférence de la CNUCED

<sup>12</sup> Organisation Internationale du CaCao

<sup>13</sup> Organisation internationale du Café

privatisation des offices publics du café dans le cadre des politiques d'ajustement structurel leur ayant été imposés par les institutions internationales<sup>14</sup>. Les effets en ont été contrastés, puisqu'ils ont dépendu des modalités internes liées aux spécificités nationales de la libéralisation des filières et de l'environnement macroéconomique au moment de cette vague de privatisation. Mais ce processus de libéralisation des filières a engendré une concurrence entre les producteurs, concurrence ayant pu être perçue comme bénéfique pour les producteurs les plus compétitifs, mais au détriment de la qualité et dans le même temps dévastatrice pour les autres producteurs. Ainsi, le Nigeria et le Cameroun ont démantelé, fin 1980, leurs entreprises d'État du cacao et ont aboli leur monopole d'État sous la pression du FMI et de la Banque Mondiale<sup>15</sup>. Au Cameroun, la libéralisation du marché du cacao en 1994 s'est concrétisée par un abandon de la fixation du prix d'achat au fournisseur, une suppression de la distribution d'intrants subventionnés, et par l'instauration d'une taxation à l'exportation. Elle s'est traduite par une extensification de la production, les planteurs couvrant une surface plus importante, une baisse de la qualité de la production, et *in fine*, une décroissance des recettes à l'exportation.

Le Ghana a organisé une libéralisation plus progressive du marché du cacao, craignant une diminution de la qualité de sa production. Quant au Togo, la déréglementation des marchés du café et du cacao a induit une baisse des prix qui a occasionné une reprise des exportations et une intensification des productions. Les estimations de la Banque Mondiale ont même conclu à une amélioration des revenus des producteurs togolais de café et de cacao. Les organisations de marchés des produits de base, n'utilisant plus de mécanismes d'intervention économique, ont recentré leurs activités sur la diffusion de l'information économique et les actions structurelles, financées par le Fonds Commun des Produits de Base<sup>16</sup>.

Concernant le café, a été signé en 1962 l'Accord International sur le Café (AIC), administré par l'OIC. Il mettait en place un système de quota à l'exportation afin de stabiliser les prix du café. Cet accord a bien fonctionné, en partie grâce au Brésil qui a adopté des politiques de stockage, et un accord tacite avec les pays importateurs et consommateurs. Compte tenu de la nouvelle carte des exportateurs mondiaux, et du souhait des consommateurs d'acheter à des

---

<sup>14</sup>Conte B. [2006], « Politiques néo-libérales et prélèvement du surplus au Sud : le cas de la rente agricole en Côte-d'Ivoire », in Pouch T. (éd.), *La politique économique : mondialisation et mutations*, éditions L'Harmattan, coll. « Recherches Théoriques François Perroux », p. 329-368.

<sup>15</sup>Alary V. [1996], « La libéralisation de la filière cacaoyère vue et vécue par les planteurs du Cameroun », *Revue Région et développement*, numéro 4, p.1-24.

<sup>16</sup>World Bank [1998], « Togo : libéralisation de la production et de la commercialisation du café et du cacao », *Bulletin d'information*, numéro 29, juin.

prix bas, l'accord a été suspendu en 1989. La critique majeure adressée a été que cet accord maintenait artificiellement des prix à un niveau trop élevé. Plusieurs initiatives ont remplacé l'AIC, comme l'Association des Pays Producteurs de Café (APPC), dont le but est d'équilibrer l'offre et la demande mondiale grâce à des plans de restrictions des exportations. L'OIC propose actuellement plusieurs pistes de réflexion : encourager les actions de diversification, promouvoir la qualité du café : adoption de normes pour l'exportation, dynamiser les actions de promotion dans les pays où la demande est potentiellement forte (Russie, Pays de l'Est, Chine), encourager une meilleure prise en compte de l'environnement.

Pour ce qui est du cacao, un premier accord sur le cacao fut conclu en 1962 entre les six principaux pays producteurs. Un nouvel accord, signé en 1972, l'a remplacé, destiné à contingenter les exportations des pays producteurs en fixant une fourchette de prix pour le cacao. Lorsque le prix indicatif du cacao tombait en dessous d'un prix plancher prévu dans l'accord, des achats étaient réalisés pour la constitution d'un stock régulateur. Pourtant, la succession de récoltes excédentaires entre 1984 et 1991 a rendu le stock régulateur inefficace et le système a perdu toute crédibilité. L'accord de Genève de février 1994 vise essentiellement à maîtriser les productions.

### *Quelles perspectives ?*

Pour les pays en voie de développement producteurs de café et de cacao, il existerait plusieurs politiques possibles destinées dans un premier temps à enclencher une dynamique de hausse des revenus des producteurs d'autant plus impérieuse que les investissements initiaux furent lourds et ayant nécessité un endettement massif auprès du système bancaire, qu'ils sont souvent dépendants des fluctuations des prix du marché et de la consommation des pays industrialisés, puis ensuite une amorce de développement. Ces solutions se déclinent selon que l'on se cantonne au seul marché ou que l'on prenne en compte l'économie dans son ensemble, c'est-à-dire que l'on adopte le point de vue micro-économique ou celui de la macroéconomie. Mais surtout, l'émergence de formes innovantes de régulation des marchés de matières premières agricoles serait porteuse d'un développement durable, pris au sens d'une instauration d'une solidarité entre les pays consommateurs de café et de cacao et les pays producteurs de ces denrées, eux-mêmes initiant un processus d'articulation entre des régulations économiques et des régulations sociales locales<sup>17</sup>.

---

<sup>17</sup> Sur la notion de développement durable, son histoire, les retombées que l'on en attend, les controverses qu'elle suscite, lire Maréchal J.-P., Quenault B. [2005], *Le développement durable. Une perspective pour le XXI<sup>e</sup> siècle*,

Sur la régulation des marchés de denrées agricoles, une abondante littérature économique a traité des fluctuations des prix des matières premières agricoles, en indiquant, notamment en reprenant l'hypothèse dite de Prebisch et Singer construite dans les années cinquante, qu'ils évoluaient et évolueraient vers une tendance baissière sur long terme, entravant le développement des économies spécialisées dans la production et l'exportation de ces denrées, en fonction du poids de la filière dans la structure macroéconomique nationale. Or il est avéré que le développement de marchés qualifiés de « dérivés » a régulièrement correspondu à des phases aiguës de fluctuations des cours, et l'on sait, au travers des expériences historiques, que ce sont les matières premières agricoles qui ont été, en raison des aléas climatiques, très tôt exposées aux pratiques des marchés à terme (le *Chicago Board of Trade* pour les céréales date de 1850)<sup>18</sup>.

Divers instruments existent pour se prémunir des risques de fluctuations des prix des matières premières agricoles et en minimiser les impacts sur le revenu des agriculteurs. Afin de se protéger contre les fluctuations à court terme des prix, les marchés à terme constituent *a priori* une solution intéressante pour protéger les agriculteurs. Utilisés par les différents opérateurs sur le marché du cacao et du café, ils sont en revanche peu utilisés par les agriculteurs (10% d'agriculteurs dans le monde). Pourtant, ils pourraient vendre des contrats à terme<sup>19</sup> avant la récolte, et les racheter ensuite. Les gains (pertes) sur le marché à terme compenseraient alors les gains (pertes) sur le marché physique. Un recours accru à ces marchés par les agriculteurs des PED nécessite toutefois la levée de plusieurs obstacles. Les producteurs des PED voudraient couvrir des quantités plus faibles que celles permises par la spécification des contrats. Un regroupement des producteurs peut pallier ce problème. Les intermédiaires nécessaires (banques, courtiers, coopératives) manquent d'expérience dans les PED et un cadre institutionnel adapté limitant les risques de contrepartie doit y être développé. Enfin, l'échéance des contrats étant souvent limitée à dix-huit mois, ces contrats n'assurent qu'une protection de court terme. Leur développement devrait donc s'accompagner d'un développement d'outils permettant une protection à plus long terme.

---

Presses Universitaires de Rennes, coll. « Des Sociétés ». De le même registre, Vivien F.-D. [2005], *Le développement soutenable*, éditions La Découverte, coll. « Repères ».

<sup>18</sup> Se reporter à Chambers M. J., Bailey R. E. [1996], « A Theory of Commodity Price Fluctuations », *Journal of Political Economy*, 104 (5), p. 9524-957; Grili E. M. , Yang M. C. [1988], « Primary Commodity Prices, Manufactured Goods Prices, and the Terms of Trade of Developing Countries », *The World Bank Economic Review*, vol. 9, number 3; Deaton A. S. [1992], « Commodity Prices, Stabilization and Growth in Africa », *Discussion Paper*, number 16, Princeton University, 35 p.

<sup>19</sup> Un contrat à terme est l'obligation de vendre ou acheter à une date donnée une certaine quantité de produits. Pour assurer la liquidité du marché ces contrats sont standardisés. Ces contrats donnent rarement lieu à livraison effective de la marchandise correspondante. Ils sont la plupart du temps rachetés avant leur terme.



Les conséquences des baisses des prix par rapport à leur tendance de long terme pourraient être limitées grâce à une diversification des exploitations (productions et variétés différentes, meilleure valorisation des produits) et un encouragement des agriculteurs à développer une épargne de précaution. Ces deux mesures serviraient également à rendre les producteurs moins sensibles aux fluctuations de prix. Une intervention de la puissance publique peut favoriser la création de nouvelles activités (infrastructures, soutiens techniques et financiers). Compte tenu des structures économiques et de l'histoire des PED, la forme la plus appropriée d'épargne serait un plan d'épargne contractuelle, l'épargnant déposant régulièrement une somme donnée, en échange du versement d'intérêt ou du droit d'obtenir des services financiers (facilités de crédit ou assurance). Un regroupement des producteurs dans le cadre de coopératives ou d'interprofession faciliterait ainsi l'accès des producteurs à la plupart des instruments de gestion des risques précités. Il améliorerait également la position de négociation des agriculteurs vis-à-vis des interlocuteurs nécessaires au développement de ces instruments (banques, assurances).

Comme cela a été montré, seule une très faible part du prix payé par les consommateurs occidentaux rémunère les producteurs qui ne conserve donc qu'une faible proportion de la valeur ajoutée de la filière. Outre une variabilité liée à des déséquilibres temporaires sur les marchés, les prix de l'ensemble des matières premières agricoles connaissent, en termes réels et sur longue période, une tendance à la baisse. Cette dernière résulte de l'amélioration de la productivité du secteur ou de l'entrée sur le marché de producteurs plus compétitifs. Ce phénomène ne doit pas être entravé par un contingentement de la production qui favoriserait le développement de rentes sources d'inefficacités. Les producteurs doivent donc développer leur productivité et/ou offrir des productions mieux valorisées sur le marché.

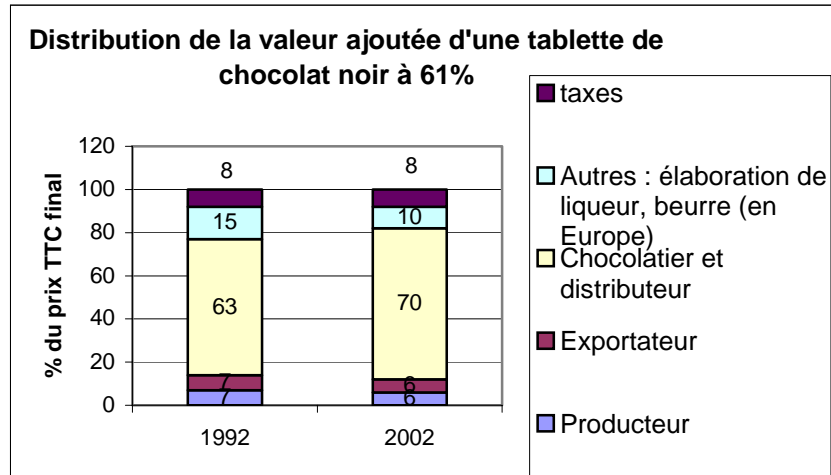
En République Dominicaine par exemple, les conditions agronomiques sont réunies pour une production ayant tous les attributs requis pour être compétitive sur les marchés mondiaux. Mais en raison d'une productivité faible, de dysfonctionnements dans les circuits de diffusion de l'information et de collecte, d'une absence de politique publique visant à construire un développement rural, le République Dominicaine ne parvient pas à se hisser au statut d'exportateur de matières premières<sup>20</sup>. Assurer localement la transformation du cacao et du café renforcerait la position des pays producteurs sur le marché et leur permettrait de capter une part plus importante de la valeur ajoutée de la filière. En effet, la part de la matière première dans le produit final, qu'il s'agisse du chocolat ou du café est faible. Les coûts de

---

<sup>20</sup> Lire Siegel P. B. [2004], « Export Commodity Production and Broad-Based Rural Development : Coffee and Cocoa in the Dominican Republic », *World Bank, Working Paper*, 3306, may.

transformation et de distribution sont élevés et constituent une part importante du prix de vente final (graphique 6, schéma 1).

**GRAPHIQUE 6**



Source : *De la fève ivoirienne de cacao à la plaquette française de chocolat noir*, Amis 36, CP 1602 ; juillet 2003

Néanmoins, transformer la matière première dans ces pays reste toutefois difficile. Plus le degré de transformation du produit est grand, plus la taxe d'importation est élevée (escalade tarifaire). Depuis les accords du GATT de 1994, les taux standards sont de 1,5 % pour les fèves de cacao, 12% pour la liqueur de cacao, 9 % pour le beurre de cacao et 12% pour la poudre de cacao. Une baisse de ces droits de douane doit donc être recherchée dans les négociations OMC en cours. Les pays du Sud n'ont pas la possibilité de stocker les produits pour des raisons agronomiques (chaleur, humidité) et un manque de capitaux pour financer les stocks. La difficulté de répondre aux besoins du consommateur. Le produit final nécessite de réaliser des mélanges de différentes espèces, difficiles à gérer sur une exploitation. La diversification des espèces cultivées dans une coopérative ou une région pourrait être encouragée parallèlement au développement d'unités de transformation.

En 1975, la transformation dans les pays producteurs de cacao représentait 30% de la récolte totale. Ce pourcentage n'a pas changé depuis. Des signes de qualité et d'origine permettraient aux consommateurs d'être informés sur la qualité et origine des produits. Cela permettrait d'obtenir une meilleure valorisation de ces produits par le marché. L'OIC a lancé en 2002 un programme d'amélioration de la qualité instaurant des certificats d'origine pour les exportateurs. L'incapacité réglementaire des pays, le peu de pays engagés (il ne s'agit que des pays faisant partie de l'OIC) rend difficile d'assurer la fiabilité de ces signes d'origine et

de qualité et l'efficacité de ce programme. En revanche, pour le cacao, le consommateur est plus sensible à la notoriété de la marque, et moins à l'origine géographique du produit. On peut dès lors se demander si les comportements des consommateurs peuvent déboucher, à terme, sur un commerce équitable, qui connaît actuellement un réel engouement, assorti de prix rémunérateurs, ou bien si l'ensemble des acteurs n'aurait pas intérêt à redéfinir les modalités de la formation des prix et des termes de l'échange, stratégie probablement plus propice au déclenchement du développement. Cette perspective constituerait une réhabilitation du principe vieux de près de quarante-cinq ans, établi par la CNUCED en 1964 – « l'échange pas l'aide » – et qui prit à la fin des années 1980 le qualificatif de « commerce équitable », à la faveur de la rencontre de deux missionnaires hollandais au Mexique, au sein même des exploitations agricoles productrices de café, et dont l'objectif prioritaire était que les conditions de production et de ventes de produits tropicaux comme le café et le cacao soient profitables aux producteurs eux-mêmes, en termes notamment de satisfaction de leurs besoins fondamentaux.

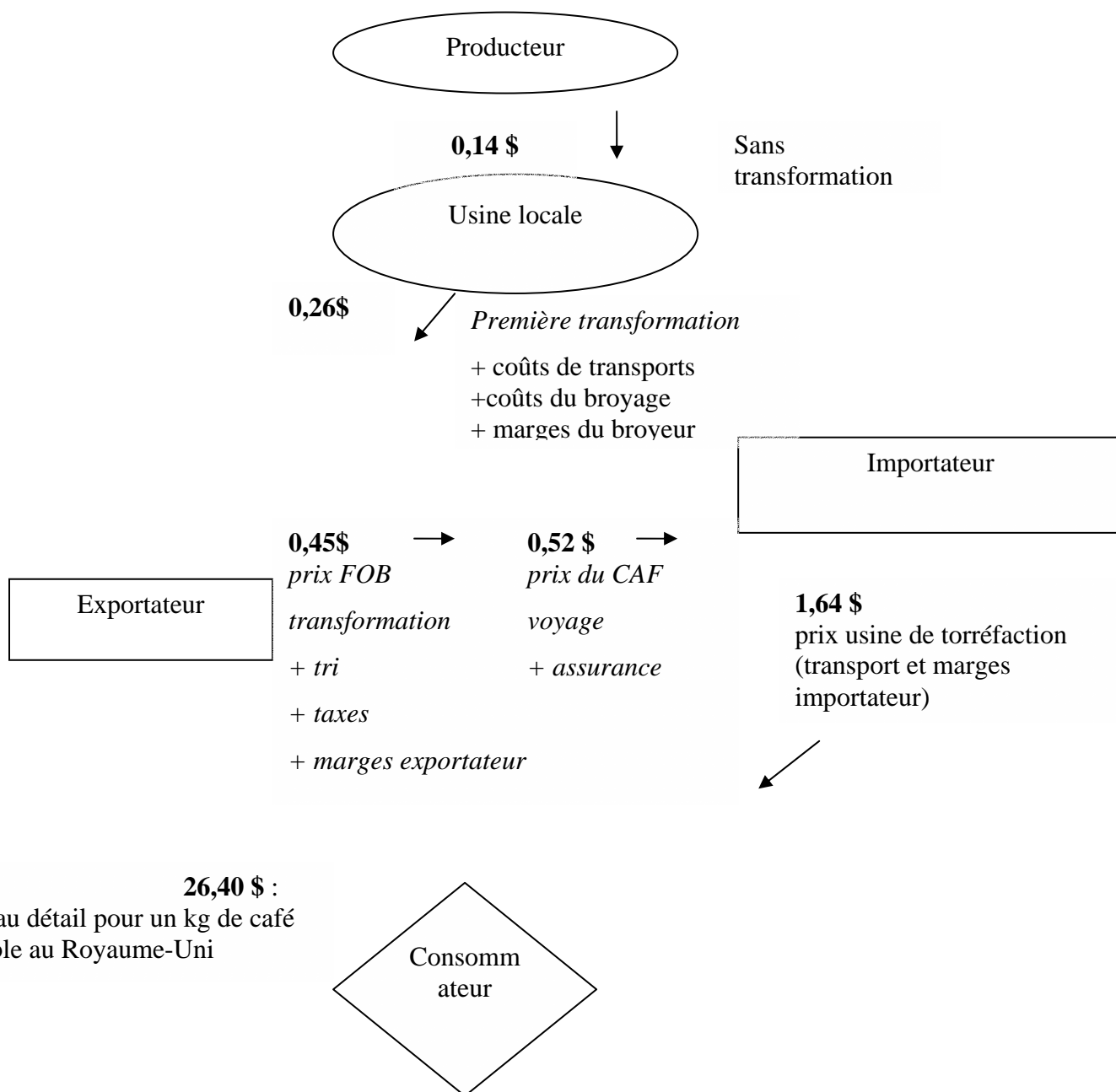
À l'heure où les prix des matières premières agricoles repartent à la hausse ou mieux, connaissent une véritable flambée qui pourrait ne pas être durable, les deux exemples du café et du cacao montrent que des stratégies de maîtrise des fluctuations des cours sont envisageables non seulement pour protéger et garantir le revenu des producteurs, mais également et surtout pour que ces derniers puissent atteindre une réelle autonomie de décision, débouchant à terme sur une réduction des inégalités sociales par redistribution des richesses, sur une nouvelle organisation de la production, et *in fine* sur la fermeture du chapitre ouvert par les institutions internationales dans les années 1980, celui des politiques d'ajustement structurel et de leurs dégâts sociaux. Les mutations des marchés du café et du cacao nous invitent à revisiter les controverses passées propres à l'économie du développement<sup>21</sup>.

---

<sup>21</sup>Lire par exemple Hugon P. [2002], « Le renouveau des questions de développement dans un contexte de mondialisation », in Dockès P. (dir.), *Ordre et désordres dans l'économie-monde*, Presses Universitaires de France, coll. « Quadrige », p. 491-518.

**SCHÉMA 1**

**Reconstitution des prix au sein de la filière café Ouganda/Royaume Uni en US\$/kg (selon Oxfam, 2002)**



### **Résumé**

*Les négociations commerciales à l'OMC, appréhendées sous l'angle des rapports Nord-Sud, dénoncent les politiques agricoles des pays industrialisés, sources de distorsions concurrentielles sur les marchés. Pourtant, les pays en développement ne sont pas exposés à la seule concurrence des pays de Nord. On observe aussi une intensification de la concurrence sur les marchés des produits tropicaux. Les pays africains, traditionnellement producteurs et exportateurs de ces denrées, sont rattrapés voire dépassés par de nouveaux concurrents venus d'Asie. Sur des marchés de matières premières aussi volatils, des mesures d'adaptation aux fluctuations des prix sont à mettre en place. Parmi elles, le commerce équitable a-t-il sa place ?*

### **Abstract**

*WTO trade negotiations have often been regarded as a North-South confrontation, denounce agricultural policy in industrialized countries. However, developing countries have not laid open to unique competition with North countries. Competition has been growing on cacao and coffee markets for a few years. African countries that traditionally produce and export these goods, have been caught and even out grown by new competitors coming essentially from Asia. On volatile markets such as raw material markets, measures of adaptation to prices fluctuations are to be set. What are the means for the producers to preserve their market shares? Will equitable market know a real infatuation?*